

---

**Séance du 08 avril 2025**

---

**N° 2025\_28**

**Approbation des  
comptes de gestion  
2024 pour le budget  
général et le budget  
annexe  
photovoltaïque**

L'an deux mil vingt-cinq, le huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lucy MOREAU, maire.

**Présents :** Lucy MOREAU, Virginie MARTINS, Thierry BOISSINOT, Raphaële GONTIER, Olivier TRAVEL, Christian PINEAU, Patrick MOULINEAU, Sophia AUGER, Didier DAVID, Isabelle BAGUÉ, Guillaume PORCHET.

**Excusés avec pouvoirs :** Jean-Luc CHARTIER donne pouvoir à Guillaume PORCHET, Annie GUILBERT donne pouvoir à Christian PINEAU, Paul VOUHÉ donne pouvoir à Didier DAVID.

**Excusés sans pouvoir :** Fabienne THORRÉE, Céline PAILLAT, Sandra SAUVAGE, Marine SACRÉ, Thomas BEVILLE.

**Secrétaire de séance :** Raphaële GONTIER

**Date de convocation : 02 avril 2025**

**Date d'affichage : 10 avril 2025**

Conseillers en exercice : .....	19
Présents : .....	11
Excusés : .....	08
Pouvoirs : .....	03
Votants : .....	14

Certifiée exécutoire,

Vu, Le Maire,

Lucy MOREAU



**Transmission au contrôle de légalité le :  
Publié le :**

Accusé de réception en préfecture  
079-217903517-20250408-2025\_28-BF  
Date de télétransmission : 10/04/2025  
Date de réception préfecture : 10/04/2025

## N° 28 : Approbation des comptes de gestion 2024 pour le budget général et le budget annexe photovoltaïque

Madame le maire rappelle que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Trésorier : le compte de gestion.

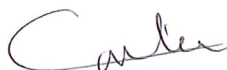
Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2024 a été réalisée par Madame la Trésorière de NIORT et que les comptes de gestion établis par le Centre de Gestion comptable de NIORT sont conformes aux comptes administratifs de la commune pour le budget général et le budget annexe Photovoltaïque.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Approuve les comptes de gestion du Centre de Gestion comptable de NIORT pour l'exercice 2023 pour le budget général de la commune et les budgets annexes : Lotissement de la Borderie et Photovoltaïque. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Le secrétaire de séance,

Raphaèle GONTIER



Le maire,

Lucy MOREAU



Le Maire ,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de POITIERS dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Accusé de réception en préfecture  
079-217903517-20250408-2025\_28-BF  
Date de télétransmission : 10/04/2025  
Date de réception préfecture : 10/04/2025